

## **MAIRIE DE APPEVILLE**

### **50500 APPEVILLE**

Afférents au C.M. : 9

En exercice : 9

Ont pris part à la délibération : 9

Convocation : 22.04.25

Affichage : 29.04.2025

### **SEANCE DU 28 AVRIL 2025**

Le vingt-huit avril deux mille vingt-cinq à 20 H 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Michel LEBLANC, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Messieurs PATERNOSTER Patrice,  
Ludovic DRIEU, Joël LEMYRE et Aurélien MARION.  
Mesdames Géraldine ROMAIN, Ludivine GUERET, Lucie  
GRATIEN, Laëtitia LEGALLOIS.

#### **ABSENTS EXCUSES** :

#### **ABSENTS** :

Monsieur Patrice PATERNOSTER a été élu secrétaire de séance.

#### **2025-19 : REMPLACEMENT DU 1<sup>er</sup> ADJOINT :**

Monsieur le Maire informe les membres présents que suite au décès de Monsieur Robert HOUELBEC, 1<sup>er</sup> adjoint au maire et en vertu de l'article L2122-14 du CGCT, le Conseil Municipal doit de prononcer sur le remplacement de l'adjoint décédé.

Suite à quoi après un vote à bulletin secret, à l'unanimité (9 voix pour), le Conseil Municipal décide de procéder au remplacement du 1<sup>er</sup> adjoint décédé.

#### **2025-20 : ELECTION DU 1<sup>er</sup> ADJOINT :**

Vu l'article L2122-7-1 du Code général des collectivités territoriales qui dispose :

« Dans les communes de moins de 1000 habitants, les adjoints sont élus dans les conditions fixées à l'article L. 2122-7.

Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un nouvel adjoint, le conseil municipal peut décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant. »

Vu la délibération n° 2025-20 du Conseil Municipal de procéder au remplacement du premier adjoint décédé,

Il est procédé à l'élection du 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'élire le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Candidat déclaré : Madame Géraldine ROMAIN

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

9

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître :

0

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :

9

Majorité absolue des suffrages exprimés :

5

A obtenu : Mme Géraldine ROMAIN

9

Est élue : Mme Géraldine ROMAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de la commune de APPEVILLE.

Rien ne restant à l'ordre du jour la séance est levée à 21 heures 00.  
Les an, mois, jour que dessus.